

Séance du 8 juillet 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-cinq,
Le huit juillet
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale, sous la présidence de :
Annie VITALI, Vice-Présidente,

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Nora ZARLENGA, membre du Conseil Municipal
Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD membres désignés par le Maire
M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services

Le Conseil d'Administration est appelé, selon les dispositions en vigueur, à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2024 qui se présente comme suit :

		Dépenses	Recettes	Soldes
Section de FONCTIONNEMENT	Réalisations de l'exercice N	5 861 055.20	6 217 393.94	356 338.74
	Résultat reporté exercice N-1	750 471.97		-750 471.97
	Résultat global exercice N	6 611 527.17	6 217 393.94	-394 133.23
Section d'INVESTISSEMENT	Réalisations de l'exercice N	81 873.07	241 024.37	159 151.30
	Résultat reporté exercice N-1		438 130.45	438 130.45
	Résultat global exercice N	81 873.07	679 154.82	597 281.75
	Restes à réaliser	5 236.13	4 905.84	-330.29
Résultat cumulé exercice N		6 698 636.37	6 901 454.60	202 818.23
Résultat global de la section de fonctionnement 2024				-394 133.23
Résultat global de la section d'investissement 2024				597 281.75
Solde des restes à réaliser 2024 en investissement				-330.29
Besoin de financement de la section d'investissement				0.00
Couverture du besoin de financement - Affectation compte 1068				0.00
Solde du résultat de fonctionnement - Report à nouveau en 002 ou complément en 1068				-394 133.23

Le résultat en investissement de 438 130.45 € intègre la somme de 1.351,54 € correspondant au solde du compte 1069 au 31/12/2023. Le 1069 n'ayant pas été transféré au cours de l'exercice 2023, il a été repris au 1068 N+1, comme le prévoit les modalités d'apurement du 1069 lors du passage à la M57.

en effet, "Pour les entités publiques locales n'ayant pas apuré le compte 1069 avant le passage en M57, le solde de ce compte sera apuré comptablement, **par reprise automatique au débit du compte 1068**, en balance d'entrée N de l'exercice de première application du référentiel M57, soit 2024.

Cette reprise, non portée par une opération budgétaire, génère une discordance, à hauteur du solde du compte 1069, sur le montant du résultat cumulé de la section d'investissement entre le compte administratif N, à reprendre au budget N+1 (ligne 001) et le compte de gestion.

Par conséquent, une correction du résultat d'investissement cumulé est réalisée **au niveau du compte administratif de l'exercice 2024**.

Il est proposé au Conseil d'Administration

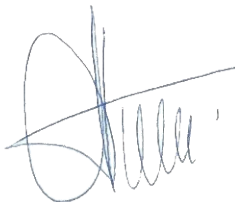
- d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2024
- d'arrêter le montant des crédits reportés aux valeurs reprises ci-dessus

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 9 juillet 2025

Déposé en Sous-Préfecture le 15 juillet 2025

**Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice**



I.AOUAD